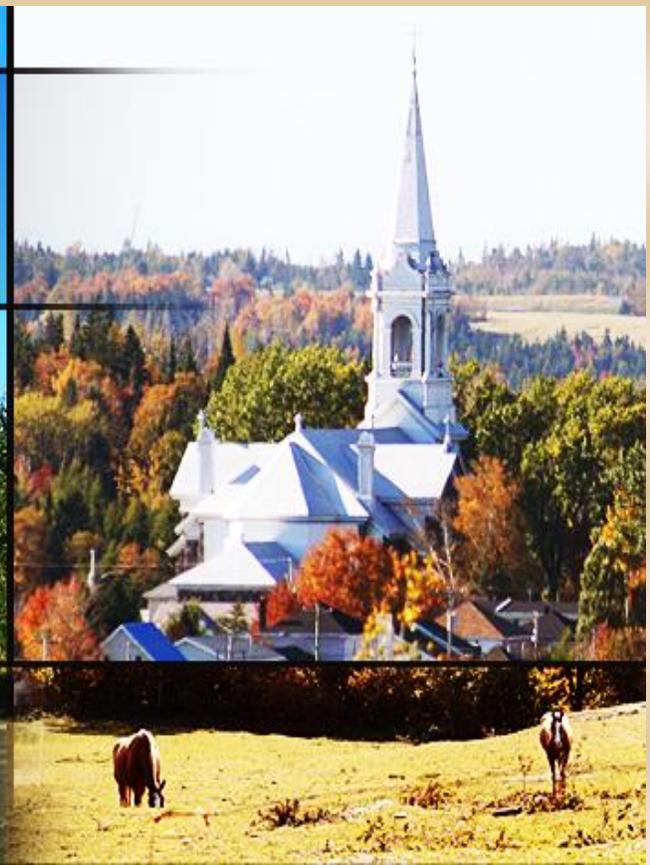




Municipalité de Saint-Damase  
*Par la foi et la charrue*



## *Politique municipale des aînés*

## *Municipalité de Saint-Damase*

*« À ses yeux, les rides de la vieillesse formaient les plus belles écritures de la vie, celles où les enfants apprendraient à lire leurs rêves. »*

*Marc Lévy*



*« Je n'ai jamais eu peur de la vieillesse, car la vie m'a donné l'opportunité de rencontrer des vieux formidables. »*

*Luis Sepúlveda*

# *Table des matières*

<i>Table des matières.....</i>	<i>page 2</i>
<i>Préambule.....</i>	<i>page 3</i>
<i>Mot du maire .....</i>	<i>page 4</i>
<i>Mot de la conseillère RQF et MADA.....</i>	<i>page 5</i>
<i>Composition du comité MADA.....</i>	<i>page 6</i>
<i>Portrait de notre municipalité.....</i>	<i>page 7</i>
<i>Notre patrimoine.....</i>	<i>page 8</i>
<i>Population.....</i>	<i>page 9</i>
<i>Hébergement.....</i>	<i>page 10</i>
<i>Infrastructures et services.....</i>	<i>page 10</i>
<i>Organisations locales et comités.....</i>	<i>page 11</i>
<i>Valeurs et principes directeurs.....</i>	<i>page 12</i>
<i>Axes d'interventions retenus.....</i>	<i>page 13</i>
<i>Remerciements.....</i>	<i>page 14</i>
<i>Bibliographie et référence.....</i>	<i>page 15</i>

## *Préambule*

*Depuis 2008, la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) vient répondre aux demandes des municipalités et des MRC directement touchées par le phénomène de vieillissement démographique. En effet, cette nouvelle réalité atteint plusieurs aspects de la gouvernance locale et oblige les municipalités à revoir leur offre de services et d'infrastructures et à intervenir dans différents domaines tels que l'habitation, les loisirs, le transport et l'aménagement urbain afin de répondre adéquatement aux besoins de sa population. Consciente des défis qu'elle a à relever concernant le vieillissement de sa population et la revitalisation du milieu, la municipalité de Saint-Damase a choisi de s'impliquer activement dans une démarche MADA.*

*Une MADA est une municipalité qui :*

- |                                                                                  |
|----------------------------------------------------------------------------------|
| <i>♥ Sensibilise la population aux droits des aînés;</i>                         |
| <i>♥ Sait adapter ses politiques, ses services et ses structures;</i>            |
| <i>♥ Agit de façon globale et intégrée;</i>                                      |
| <i>♥ Favorise la participation des aînés;</i>                                    |
| <i>♥ S'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté.</i> |

*Dans une municipalité MADA, il se développe une culture de l'inclusion sociale et les environnements bâtis et sociaux sont conçus pour soutenir les aînés et les aider à vieillir en restant actifs. Présentement, plus de 700 municipalités participent à la démarche MADA.*

## Mot du maire

Chers citoyens et citoyennes,

Nous sommes tous conscients qu'ici en région, nous devons faire face au vieillissement démographique de la population. De plus, si nous voulons conserver nos municipalités vitalisées et dynamiques, nous devons éviter l'exode de nos concitoyens qui ont besoin de plus en plus de services, qui se traduisent souvent par des nécessités spécialisées pour nos aînés.



À cette fin, notre municipalité doit se doter de la politique MADA. Cette démarche, dite des municipalités amies des aînés, est préconisée par nos gouvernements pour venir en aide à nos municipalités. Ce qui va nous permettre de mettre sur la table à dessin de beaux projets d'infrastructures, d'habitation, d'aménagement urbain, de transport en commun et bien d'autres, toujours selon les besoins de notre population vieillissante.

Je m'associe aux membres du conseil municipal afin de remercier toutes les personnes, qui ont contribué à l'élaboration de cette politique pour nos aînés, politique qui nous aidera à conserver nos paroisses plus dynamiques et plus agréables à y vivre.

Jean-Marc Dumont  
Maire de Saint-Damase

## Mot de la responsable des questions familiales (RQF) et MADA

Comme responsable des questions familiales au conseil municipal, j'ai eu l'opportunité de travailler avec un comité citoyen pour rédiger une politique municipale des aînés.

En mai 2016, nous nous sommes officiellement lancés dans la démarche « Municipalité Amie des Aînés », grâce à une subvention du ministre responsable des aînés, Madame Francine Charbonneau. C'est une démarche qui a été lancée en 2008 à travers le Québec et il y a déjà plus de 750 municipalités qui y ont adhéré.



Le travail du comité fut de consulter et de réfléchir afin d'analyser le plus fidèlement possible les besoins et les attentes des aînés. Le succès de la démarche MADA a résidé en grande partie dans la mise en commun des expériences et des connaissances des membres du comité.

Le comité a assuré un lien entre la municipalité, les organismes et les aînés pendant toute la démarche. Durant le processus, le comité a réalisé le diagnostic du milieu, a élaboré un sondage, trié et analysé les données, et a présenté un plan d'action afin d'améliorer la qualité de vie des aînés.

Je remercie le comité qui a donné de son temps bénévolement pour appuyer le conseil municipal dans la mise en place de cette politique qui est à l'écoute des besoins de notre population.

Marjolaine Dubé-D'Astous  
Conseillère municipale  
Responsable des Questions familiales et de la  
Municipalité Amie des Aînés



*Alexis D'Aoust-Tremblay (Organisateur communautaire, CISSS du Bas-Saint-Laurent)*

*Rollande Ouellet (Chargée de projet)*

*Bertrand Lavoie (Club des 50 Ans et Plus de Saint-Damase)*

*Suzanne Audit (Comité local d'Éducation aux Adultes)*

*Pauline Charest (Citoyenne résidente de Saint-Damase)*

*Chantal Gendron (Corporation de Développement et d'Urbanisme de Saint-Damase)*

*Marjolaine Dubé-D'Astous (Conseillère municipale, RQF et MADA)*

*Marie-France Dubé (Citoyenne résidente de Saint-Damase)*

*Solange Desrosiers (Cerclé des Fermières de Saint-Damase) (Absente sur la photo)*

*Steve Ouellet (Conseiller en développement, MRC de La Matapédia) (Absent sur la photo)*

## *Mandat du comité et but de la politique des aînés*

- *Élaborer la politique municipale des aîné(e)s et le plan d'action MADA*
- *Sonder les besoins et les attentes de nos aînés*
- *Faire des recommandations aux instances municipales et en assurer le suivi*
- *Mise en oeuvre et suivi du plan d'action*

*Le but de la politique municipale des aînés est de tout mettre en commun afin que notre municipalité conserve sa vitalité et son dynamisme et que Saint-Damase demeure un endroit unique où il fait bon vieillir dans la quiétude et la santé.*

## *Portrait de la municipalité*

### *Notre patrimoine*

*La municipalité de Saint-Damase fait partie de la municipalité régionale de comté de La Matapédia dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent. Elle est située au centre des MRC de La Matapédia, de La Mitis et de La Matanie.*

*La forêt et l'agriculture s'y côtoient afin d'offrir à ses résidents et aux voyageurs un paysage de toute beauté, quelle que soit la saison.*

*L'aménagement du premier parc éolien communautaire dans la Matapédia provient d'un partenariat entre Algonquin Power et la municipalité de Saint-Damase. Regroupé sous le nom de Fleur de Lys éolien Saint-Damase, il assure des retombées financières non négligeables à la municipalité.*



*Le lys tigré, notre emblème floral, représente bien l'enracinement et la détermination des gens de Saint- Damase.*



*Notre église patrimoniale trône au milieu de la municipalité et nous rappelle la foi, le travail et le courage de nos ancêtres.*

*Notre devise «Par la Foi et la Charrue» symbolise la transmission des valeurs et le travail acharné des bûcherons et des agriculteurs.*

**SAINT-DAMASE**  
1884-1984

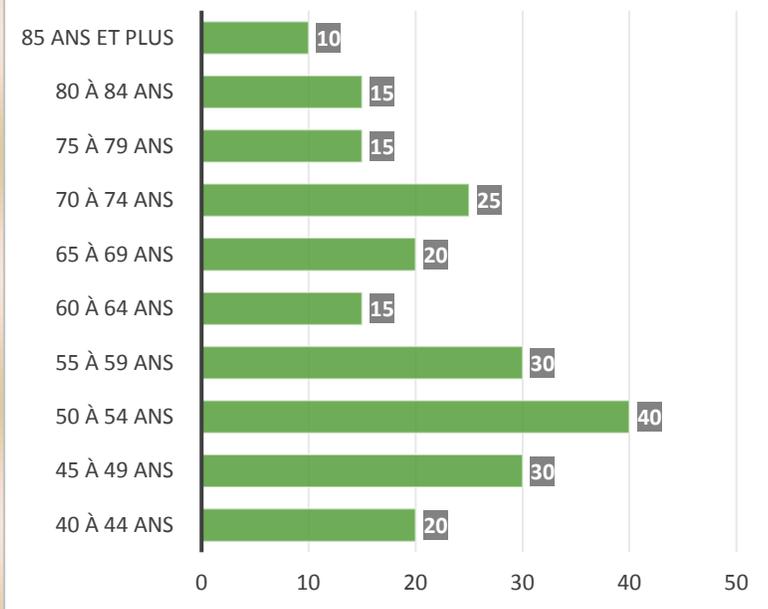


PAR LA FOI  
ET LA CHARRUE

*À Saint-Damase, les comités, les associations, les organismes font qu'une pléiade de bénévoles participent à faire que notre village soit un milieu de vie où il fait bon vivre et vieillir dans un environnement adapté aux besoins de tous.*



## Population selon l'âge

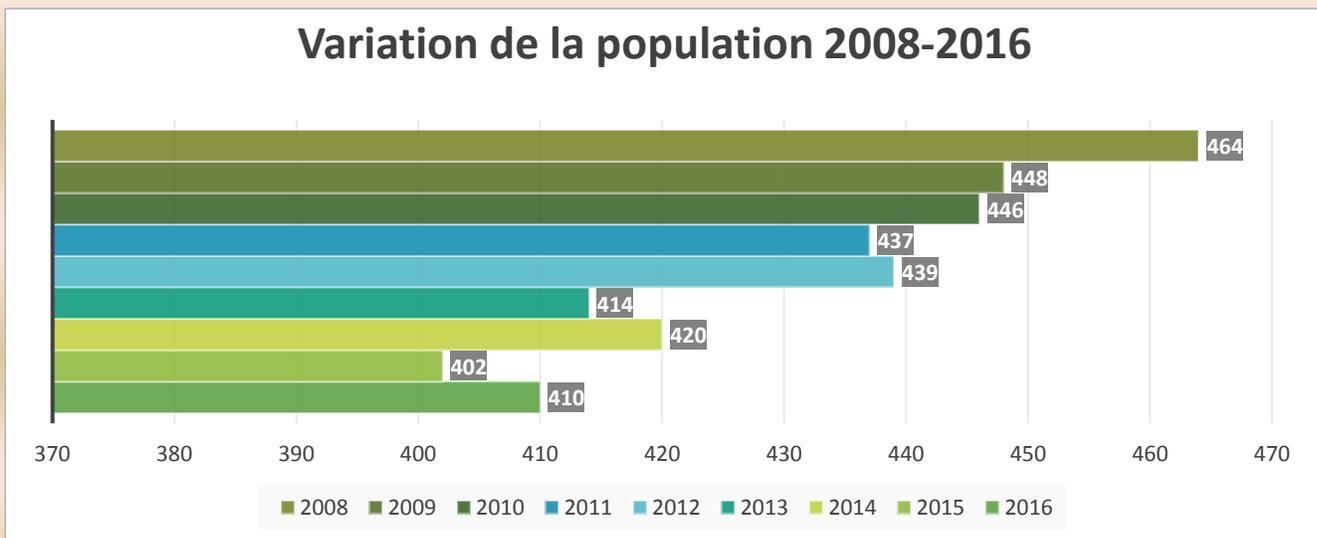


Selon les dernières données de Statistique Canada (2011), la municipalité de Saint-Damase compte 397 habitants et nous pouvons constater que le vieillissement de la population s'accélère. L'âge médian est de 45,9 ans comparativement à 41,4 ans pour le Québec. Les aînées constituent environ 40% de la population et la plupart occupent des résidences unifamiliales de façon autonome.

En 2012, le Bas-Saint-Laurent était, après la Gaspésie, la région qui recevait le plus en transferts gouvernementaux au Québec. Or, la MRC de La Matapédia reçoit davantage en transferts que la région avec 44,2 \$ par tranche de 100 \$ de revenus d'emploi comparativement à 34,2 \$ pour le Bas-Saint-Laurent. Dans La Matapédia, près de la moitié des transferts (49%) concerne les

prestations aux retraités (Sécurité de la vieillesse et Régie des rentes du Québec). Le quart des transferts est versé dans le cadre du Programme d'assurance-emploi (24%).

## Variation de la population 2008-2016



Un écart peut être observé entre les données de population du recensement et les estimations de population fournies par l'Institut de la statistique du Québec. Cet écart est lié au sous-dénombrement lors du recensement, écart qui est corrigé lors de la production des estimations de population. Source: Institut de la statistique du Québec

Le nombre total de résidences privées est de 177, de ce nombre 163 sont des résidences habituelles. Le type de logement est majoritairement des maisons unifamiliales. Nous n'avons pas de résidence pour personnes âgées. Certaines personnes âgées demeurent chez un membre de leur famille. Nous avons un immeuble de 8 logements pouvant accueillir les personnes âgées très autonomes. Le CISSS du Bas-Saint-Laurent, secteur de La Matapédia, offre des services afin d'aider à maintenir les personnes âgées à domicile. La communauté de Saint-Damase a toujours fait preuve d'entraide et de solidarité et les bénévoles de tous âges participent grandement à la qualité de vie du milieu.



## Infrastructures et services

- Alimentation Saint-Damase
- Point de dépôt de pharmacie
- Bureau municipal Saint-Damase
- Postes Canada
- La Fabrique de la Paroisse Saint-Damase
- Maison Funéraire Joseph St-Amand et fils
- Photographie Roxanne D'Astous
- Salon de coiffure Chantal
- Soins Harmonie (Karine Ratté)
- CLSC St-Moïse (entente tripartite)
- Garderie l'Enfant Joue (2)
- Service communautaire
- Cantine La Belle et l'Ours
- Base de Plein-Air Saint-Damase
- École primaire (4, 5, 6)
- Bibliothèque municipale et scolaire
- Transport collectif et adapté La Caravelle
- Centre des loisirs et patinoire
- Salle municipale
- Presbytère

« La vieillesse n'est pas une question d'âge,  
mais bien plus une façon de regarder les autres. »

Alice Parizeau

## Organisations locales et comités



- △ Comité local de l'Éducation aux Adultes
- △ Club des 50 Ans et Plus
- △ Association Sportive
- △ Spectacle-bénéfice à l'église
- △ Comité des naissances
- △ Comité de la bibliothèque municipale
- △ Comité de Développement et d'Urbanisme
- △ Comité de restauration de l'église
- △ La Fabrique de la Paroisse Saint-Damase
- △ Le journal paroissial
- △ Cercle des Fermières
- △ La Garde Paroissiale
- △ Les Chevaliers de Colomb
- △ Journal communautaire 'Le Petit Semeur'
- △ Troupe de théâtre «Au gré du vent»
- △ Parcours touristique BSL
- △ Église patrimoniale avec visite guidée
- △ Journée municipale
- △ Parc municipal, jet d'eau et tables de pique-nique



## Diagnostic

En septembre 2016, un sondage a été effectué auprès des personnes âgées de 50 ans et plus. Nous avons 161 personnes âgées de 50 ans et plus pour une population de 397 habitants selon Statistique Canada 2011. Nous avons 102 personnes qui ont rempli le questionnaire, soit en couple ou individuellement, ce qui représente 63% de la population des 50 ans et plus de Saint-Damase. L'âge moyen des répondants est de 67 ans et nous avons une bonne représentativité de la population qui demeure soit dans le village ou dans les rangs.

Les principales raisons pour lesquelles les gens quitteraient Saint-Damase sont liées aux problèmes de santé, au manque d'hébergement adapté pour eux et à l'absence de certains services liés à leur situation

## Politique municipale des aînés

### Valeurs et principes directeurs

En se dotant d'une politique municipale des aînés, la municipalité s'engage à placer les personnes âgées au cœur de ses priorités et à assumer le leadership des actions permettant l'amélioration de la qualité de vie des aînés. Cette démarche, visant avant tout la mobilisation et la collaboration de toute la population, concrétise la vision d'une municipalité pour tous les âges. Ainsi, elle encourage les initiatives visant à permettre aux personnes âgées de vieillir tout en restant actives dans leur communauté. Le comité MADA a identifié les principes directeurs afin d'éclairer et de guider les intervenants municipaux dans leurs décisions et leurs actions :

- ❖ Mettre la préoccupation « aînée » au cœur de ses priorités. Être davantage à l'écoute de leurs besoins afin d'adapter ses services et les règlements municipaux à leurs attentes pour créer un environnement favorisant l'épanouissement ;
- ❖ Planifier et mettre en place des actions pour maintenir et améliorer la qualité de l'environnement physique et culturel afin d'assurer le mieux-être des aînés ;
- ❖ Maintenir et améliorer les communications et les activités afin de favoriser la confiance et la participation active des aînés ;
- ❖ Favoriser une participation constante des personnes âgées à l'évolution de leur communauté par une saine gestion de l'alimentation, des loisirs et de l'exercice physique ;
- ❖ Valoriser la complémentarité des interventions des services municipaux et des organismes du milieu. Elle vise donc à rassembler tous les acteurs du milieu dans des actions communes pour le mieux-être des aînés ;
- ❖ Par le suivi qu'assurera son comité MADA, la municipalité souhaite assurer la pérennité des actions à entreprendre dans le milieu.



## *Champs d'intervention retenus*

*En tenant compte du sondage, le comité a sélectionné 4 champs d'intervention afin de préparer un plan d'action avec des projets réalisables et réalistes dans les 4 prochaines années.*

- ♥ ***L'habitation :** l'offre d'habitations ne répond pas aux besoins de l'ensemble de la population. S'il y avait une résidence pour personnes âgées (autonome ou semi-autonome), la grande majorité des aînés souhaiterait utiliser le service ;*
- ♥ ***La participation et l'engagement social et citoyen :** les aînés veulent rester actifs et continuer à s'impliquer dans la vie communautaire. Le bénévolat et la participation citoyenne sont valorisés et encouragés ;*
- ♥ ***Le soutien communautaire et les services de santé :** plus l'offre de services en soins de santé tiendra compte de la réalité des aînés et de leurs besoins, plus les aînés resteront longtemps à Saint-Damase ;*
- ♥ ***Administration publique ;** assurer un suivi et la pérennité de la politique municipale des aînés en formant un comité permanent MADA et en nommant un élu responsable des questions familiales sur le conseil municipal.*



## Remerciements

➤ *MERCI au Ministère de la Famille et des Aînés pour l'aide financière accordée au projet.*



En partenariat avec :



➤ *MERCI à Monsieur Jean-Nil Thériault du Carrefour action municipale et famille pour l'accompagnement offert durant la démarche.*



➤ *MERCI à Monsieur Steve Ouellet, conseiller en développement communautaire et territorial, à la MRC de La Matapédia pour le soutien technique et les ressources mobilisées pour mener à bien l'élaboration de la politique et du plan d'action.*



➤ *MERCI à Monsieur Alexis D'Aoust-Tremblay, agent communautaire du CISSS du Bas-Saint-Laurent pour ses conseils judicieux.*



➤ *MERCI aux citoyens et citoyennes et organismes locaux de Saint-Damase qui ont participé au processus d'élaboration du sondage nous permettant ainsi de rédiger une politique à leur image.*

➤ *MERCI au comité de pilotage MADA pour leur dynamisme et leur disponibilité.*

Pour plus d'information, la politique municipale des aînés ainsi que le plan d'action 2017-2021 sont disponibles en ligne au [www.saint-damase.com](http://www.saint-damase.com)

## Bibliographie et référence

Statistique Canada, Recensement de la population de 2011. Statistique Canada. 2012. *Saint-Damase, Québec (Code 2407105) et La Matapédia, Québec (Code 2407) (tableau)*.

*Profil du recensement*, Recensement de 2011, produit n° 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 24 octobre 2012. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 7 avril 2016, 15 juillet 2016, 23 janvier 2017).

Wikipédia, Saint-Damase (La Matapédia). (2016, septembre 17). *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. Page consultée à 18:08, janvier 23, 2017 à partir de [http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=SaintDamase\\_\(La\\_Matap%C3%A9dia\)&oldid=129667351](http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=SaintDamase_(La_Matap%C3%A9dia)&oldid=129667351).

Institut de la statistique du Québec <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-viesociete/vieillissement>.

MRC de la Matapédia <http://www.lamatapedia.com/entree/mrc.html>

Grand Québec <http://grandquebec.com/villes-quebec/saint-damase/>